

# Plan de développement de la zone agricole et agroforestière

2022 - 2027

Deuxième version



**MRC DE MASKINONGÉ**

MRC  
**Maskinongé**

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 

## **RÉDACTION**

Karine Lacasse, coordonnatrice  
du service d'aménagement et  
de développement du territoire,  
MRC de Maskinongé

Justin Lamare, aménagiste et  
chargé de projets, MRC de  
Maskinongé

Charline Gauthier, aménagiste  
et chargée de projets, MRC de  
Maskinongé

Hugues Dubois, géomaticien,  
MRC de Maskinongé

Bleu forêt, coop de  
communication responsable

## **RÉVISION**

Pagina Média

## **CONCEPTION GRAPHIQUE**

Bleu forêt, coop de  
communication responsable

*MRC de Maskinongé, août 2022*

# Table des matières

<b>Mot du préfet.....</b>	<b>4</b>
<b>À propos de la révision du PDZAA.....</b>	<b>5</b>
Qu'est-ce qu'un PDZAA ? .....	5
Équipe de travail .....	5
Bilan de la démarche .....	6
<b>Portrait-diagnostic de la zone agricole et agroforestière</b>	<b>7</b>
<b>Le territoire de la MRC de Maskinongé.....</b>	<b>8</b>
<b>Les éléments naturels .....</b>	<b>9</b>
Le potentiel agricole et agroforestier.....	11
Les biens et services écologiques .....	11
Les intérêts esthétiques .....	11
<b>Les changements climatiques et l'agriculture durable .....</b>	<b>12</b>
<b>Le territoire agricole .....</b>	<b>14</b>
Les zones agroforestières .....	15
La qualité des sols.....	15
Les friches.....	15
Les contraintes anthropiques et environnementales .....	15
<b>Les activités agricoles .....</b>	<b>16</b>
La production agricole .....	16
Le capital humain et l'économie .....	19
La transformation, la distribution et la mise en marché .....	20
<b>Dynamiques territoriales et enjeux agricoles.....</b>	<b>22</b>
Diagnostic synthèse.....	23
<b>Enjeux et objectifs .....</b>	<b>24</b>
<b>La vision</b>	<b>25</b>
<b>Énoncé de vision.....</b>	<b>26</b>
<b>Les piliers de la vision .....</b>	<b>27</b>
<b>Plan d'action</b>	<b>28</b>
<b>Les piliers et la mise en œuvre .....</b>	<b>29</b>

# Mot du préfet

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous présente, au nom de mes collègues du conseil, le *Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) 2022-2027* de la MRC de Maskinongé.

Ce document est le résultat d'un important travail de cocréation, lequel a permis de mobiliser près d'une centaine d'acteurs du milieu agricole qui ont chacun contribué à leur façon à alimenter une réflexion collective autour de l'agriculture et de la foresterie dans une perspective d'avenir, de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

Ensemble, nous avons réussi à définir une vision de l'agriculture qui nous ressemble et adaptée à la réalité d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont été impliqués de près ou de loin dans la réalisation du PDZAA. Cet outil n'aurait pu être si complet sans votre participation. Cette synergie sera sans doute un facteur de succès.

Les différentes rencontres ainsi que les ateliers tenus dans le cadre de la démarche de révision ont permis d'identifier les principaux enjeux et de définir les projets à mettre en place afin d'offrir aux exploitations agricoles les conditions optimales dont elles ont besoin pour bien évoluer et s'adapter aux changements climatiques.

L'agriculture occupe une place importante chez nous. Près de 50 % de tous les producteurs agricoles de la Mauricie sont établis dans la MRC de Maskinongé, ce qui représente plus de 450 fermes. Cela fait de notre MRC la plus agricole de la région.

En terminant, j'espère que cet exercice de planification permettra de nous distinguer comme étant une MRC agricole et agroforestière prospère.

C'est à travers ce Plan de développement de la zone agricole et agroforestière que se traduit la volonté et la fierté de reconnaître et de positionner le monde agricole comme étant indispensable dans l'économie de notre région.

## Jean-Yves St-Arnaud

Préfet de la MRC de Maskinongé  
Maire de Saint-Sévère



# À propos de la révision du PDZAA

## Qu'est-ce qu'un PDZAA ?

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un outil de planification dont l'objectif est de mettre en valeur la zone agricole d'une MRC tout en favorisant le développement durable des activités agricoles (MAPAQ, 2012). Il comprend un portrait du territoire et des activités agricoles, un diagnostic, une vision concertée et un plan d'action.

Vu l'importance du secteur forestier et agroforestier sur le territoire de la MRC de Maskinongé, il a été décidé d'ajouter le terme « agroforestier » au nom de son PDZA, pour en faire un PDZAA. Celui-ci vient s'adosser au Schéma d'aménagement et de développement révisé, ainsi qu'aux autres documents de planification de la MRC.

## Équipe de travail

Le comité de suivi de la première version du PDZAA a été élargi dans le cadre de sa révision, et ce, dans le but d'être le plus inclusif possible.

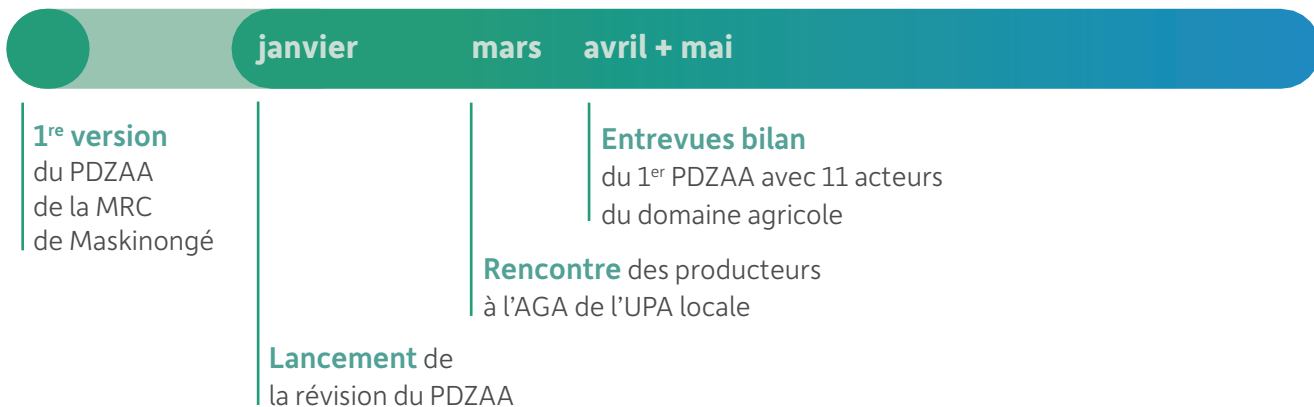
Représentant.e	Organisation
Isabelle Bordeleau / Rémi Gagnon	MRC de Maskinongé
Karine Lacasse	MRC de Maskinongé
Justin Lamare	MRC de Maskinongé
Pascale Plante	MRC de Maskinongé
Michel Lemay / Guillaume Laverdière	Municipalité de Saint-Barnabé
François Gagnon	Municipalité de Saint-Justin
Martin Laterreur / Marilyne Gélinas	Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand
Jean-Nick Trudel	Association des marchés publics du Québec
Guy Fradette / Patricia Claveau	Les Couleurs de la terre
Marc-Olivier Lacasse	Les Jardins du Petit-Trompe-Souris
Isabelle Lessard / Sandra Baron	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Samuel Comtois	PleineTerre Senc
Martin Marcouiller / Nicolas Baril	Syndicat de l'UPA de Maskinongé
Jacques Paquin	Syndicat de l'UPA de Maskinongé
Jean Matteau	Syndicat de l'UPA de Maskinongé
Ève Mercier / Réjean Gervais / Stéphane Tremblay	Fédération de l'UPA de la Mauricie
Patrick Lupien	Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
Karine St-Arnaud / Sébastien Langevin	Tourisme Maskinongé

Note : Certaines organisations ont vu leur représentant.e changer durant le processus. La ressource nommée à droite est la plus récente.

## Bilan de la démarche

2015

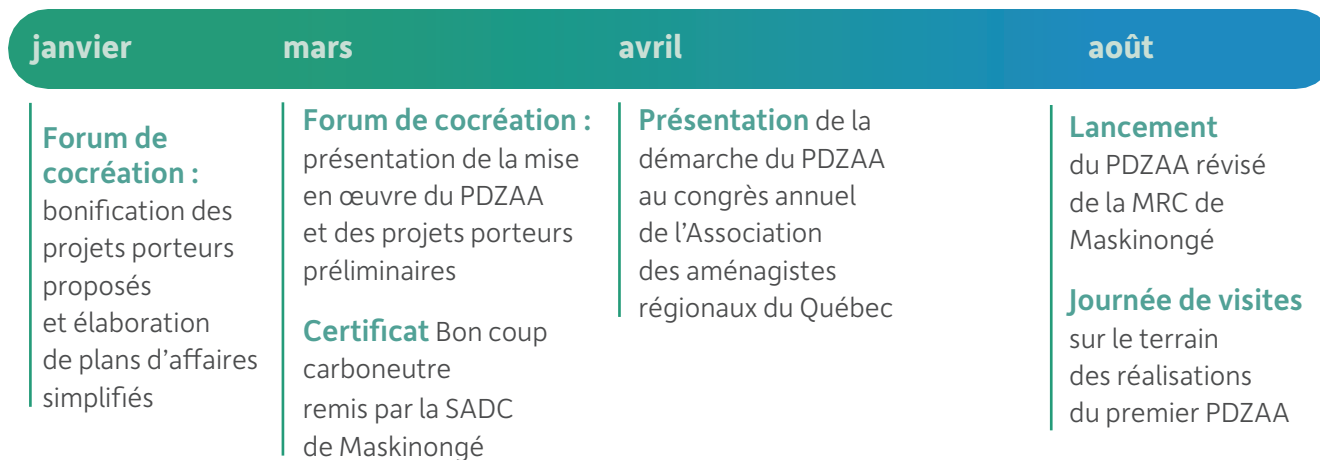
2020



2021



2022



Note : La démarche a été prolongée à deux reprises en raison de la pandémie de COVID-19.



# Portrait-diagnostic de la zone agricole et agroforestière



# Le territoire de la MRC de Maskinongé

La MRC de Maskinongé se trouve dans la partie sud-ouest de la région de la Mauricie. Sa population est relativement stable, vieillissante et concentrée dans la moitié sud du territoire. Les collectivités affichent un taux de diplomation et un revenu par personne inférieurs à la moyenne québécoise. De plus, la MRC doit composer avec un risque de dévitalisation économique.



265 000  
**hectares**



17  
**municipalités**



36 316  
**habitants**



Âge moyen  
**46 ans**



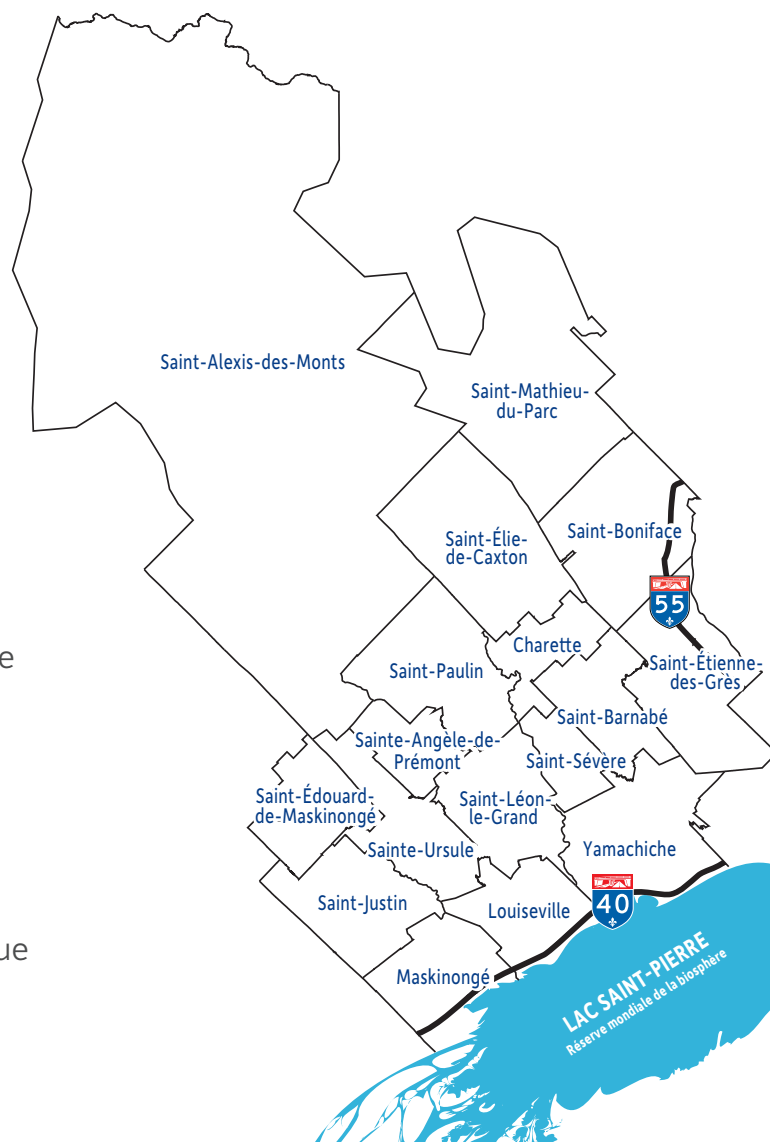
Revenu moyen par personne  
**35 197 \$**



1/3 de la population  
**sans diplôme**



Indice de vitalité économique  
**-4,20**

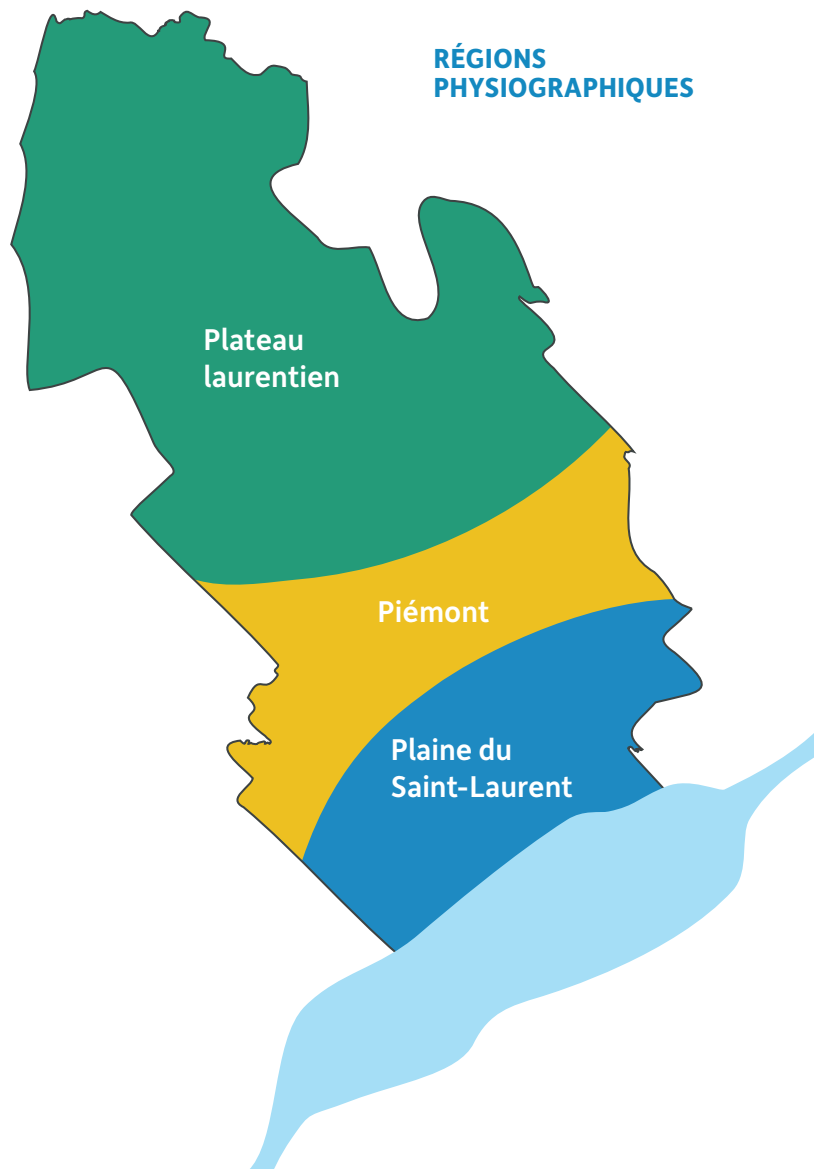






# Les éléments naturels

La MRC de Maskinongé est caractérisée par la présence de deux régions physiographiques. Au sud, se trouve la plaine du Saint-Laurent, constituée de terres agricoles riches et fertiles, bordées par le lac Saint-Pierre. Au nord, se trouve le plateau, qui présente un relief accidenté et qui occupe 70% du territoire.



## On y trouve

### 4 bassins versants

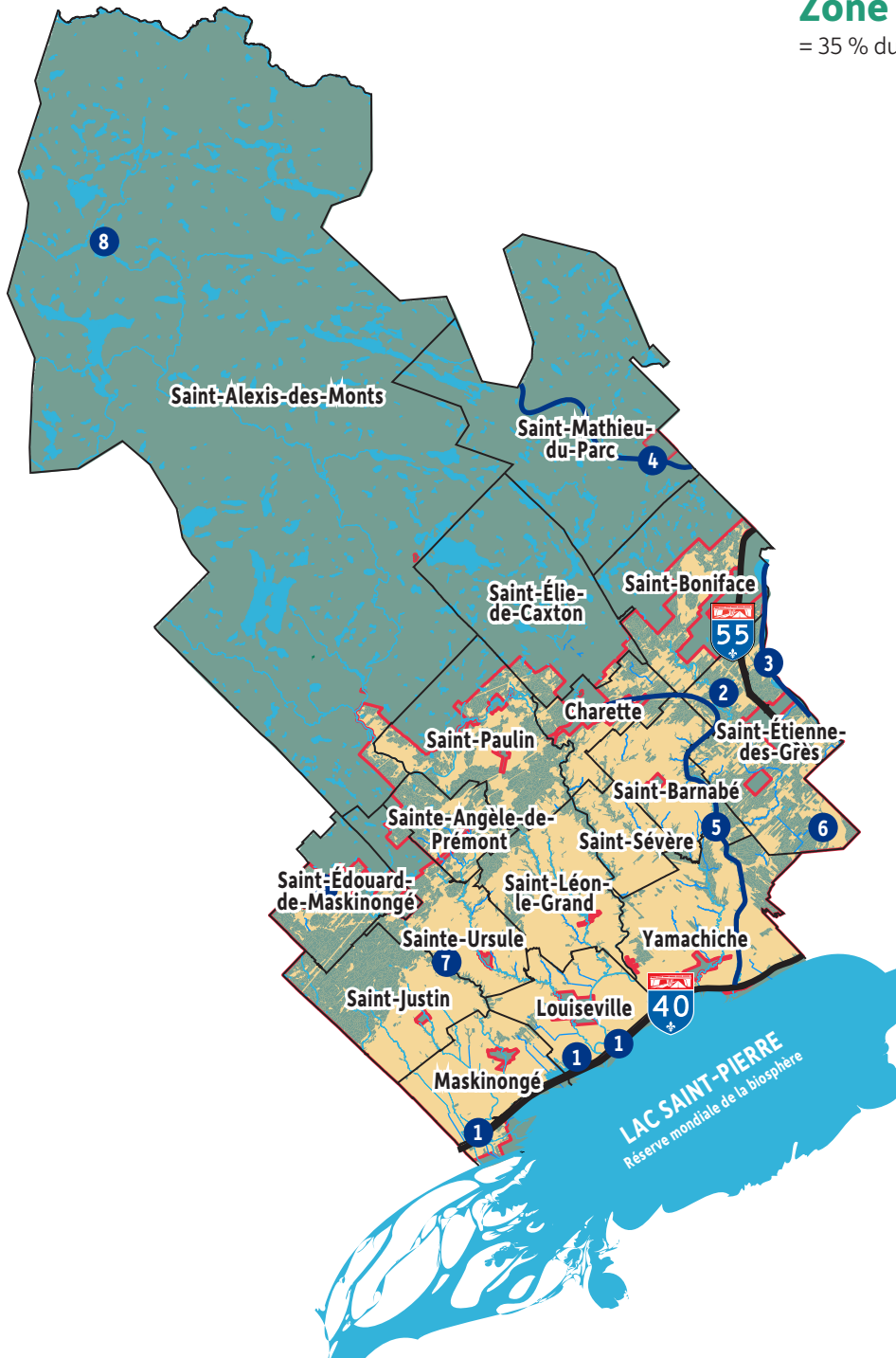
- L'Organisme des bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)
- L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)
- Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
- L'Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne (OBVZB)

**322** lacs et réservoirs  
de 5 ha et plus

**4 327** milieux humides  
= 9 432 ha

**82 %** du territoire boisés  
= 168 000 ha

**Zone agricole** permanente  
= 35 % du territoire



### ÉLÉMENTS NATURELS

■ Zone agricole

■ Zone boisée

— Limite de la zone agricole

### HABITATS FAUNIQUES

- 1 Aire de concentration d'oiseaux aquatiques, Frayères (oies, bernaches, canards)
- 2 Zone de potentiel pour la faune ongulée (cerfs et orignaux)

### SITES ÉCOLOGIQUES

- 3 Rivière Saint-Maurice
- 4 Rivière Shawinigan
- 5 Rivière Yamachiche
- 6 Tourbière à Saint-Étienne-des-Grès
- 7 Réserves naturelles privées à Saint-Édouard-de-Maskinongé et à Saint-Justin
- 8 Réserve faunique Mastigouche au nord de la MRC

## Le potentiel agricole et agroforestier

La plaine du Saint-Laurent se compose d'argile et de dépôts organiques, ce qui en fait un sol très riche au potentiel agricole exceptionnel. Les activités agricoles de la MRC sont donc concentrées au sud, où l'on retrouve les sols les plus fertiles.

Dans le piémont et sur le plateau laurentien, le relief accidenté est peu propice à l'agriculture conventionnelle, mais la présence de boisés offre de grandes possibilités en foresterie, agroforesterie, et en acériculture. En plus de petits fruits et de produits forestiers non ligneux, on y trouve 50 000 ha d'érablières. Il est à noter que l'agriculture et l'agroforesterie présentent aussi un potentiel de développement d'une filière de biomasse.

## Les biens et services écologiques

Les biens et services écologiques sont les bénéfices offerts par la nature sans rétribution monétaire. La purification de l'eau et de l'air, la pollinisation, l'atténuation des inondations et la captation du carbone en sont des exemples. La valeur estimée des biens et services écologiques dans la MRC de Maskinongé est de 800 M\$, dont 93 % proviennent de la forêt.

## Les intérêts esthétiques

Les paysages naturels, autant que ceux sculptés par l'agriculture et les autres activités humaines, confèrent une valeur au territoire de la MRC. Ils permettent la villégiature et la récréation, et constituent un attrait pour la population locale comme pour les touristes.

**135 sites** d'intérêt esthétique  
(7,4 % sont dans la zone agricole permanente)

**623 km** de corridors d'intérêt esthétique  
(42 % sont dans la zone agricole permanente)

**1 625 km** de sentiers récréatifs motorisés ou non  
(58 % sont dans la zone agricole permanente)





# Les changements climatiques et l'agriculture durable

Les changements climatiques ne sont pas sans conséquence sur l'agriculture. Les cultures y sont particulièrement vulnérables, car elles sont soumises aux différents aléas de la météo et aux espèces envahissantes. L'élevage est quant à lui surtout sensible à la hausse des températures qui affecte le bétail. La MRC étant bordée au sud par le lac Saint-Pierre, l'agriculture devra s'adapter. La MRC s'est dotée en 2022 d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et l'UPA Mauricie a quant à elle joint l'initiative Agriclimat pour aider les entreprises agricoles à s'adapter.

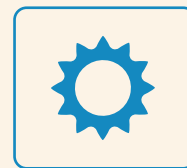
## Les changements climatiques attendus dans la MRC de Maskinongé sont :



↘ PRÉCIPITATIONS DE NEIGE



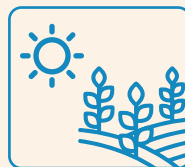
↗ REDOUX EN HIVER



↗ JOURNÉES DE PLUS DE 30 °C



↗ ÉPISODES CONSÉCUTIFS DE PLUIE



↗ JOURS CONSÉCUTIFS SANS PRÉCIPITATION EN SAISON ESTIVALE



↗ PRÉCIPITATIONS AU PRINTEMPS À LA HAUTEUR DU LAC SAINT-PIERRE

## LES IMPACTS DE L'AGRICULTURE SUR L'ENVIRONNEMENT

L'agriculture s'appuie sur l'environnement pour fonctionner. Cependant, cela implique certains impacts. Les enjeux identifiés dans la MRC de Maskinongé sont les suivants :



L'ABSENCE DE FILIÈRE POUR LE  
RECYCLAGE DES RÉSIDUS AGRICOLES



LA POLLUTION DES COURS D'EAU



LE DRAINAGE  
DES PLAINES INONDABLES

### L'agriculture durable

L'agroenvironnement est une thématique jugée primordiale par la communauté agricole, qui mentionne avoir besoin davantage de soutien pour l'entretien d'aménagements agroenvironnementaux. L'intégration de pratiques agricoles soucieuses de la protection des écosystèmes s'est traduite par :

- **450 000 \$** investis dans des projets agroenvironnementaux par le programme Prime-Vert (2018 à 2020)
- Plus de **17 000 \$** de projets d'entretien de bandes riveraines et de végétalisation des berges en milieu agricole ont été financés en 2020 et 2021, représentant un potentiel de crédits-carbone
- L'embauche d'une **ressource** en gestion des cours d'eau au sein de la MRC
- La mise en place de différentes **initiatives** comme le pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre ou encore le projet de cohabitation agriculture-faune

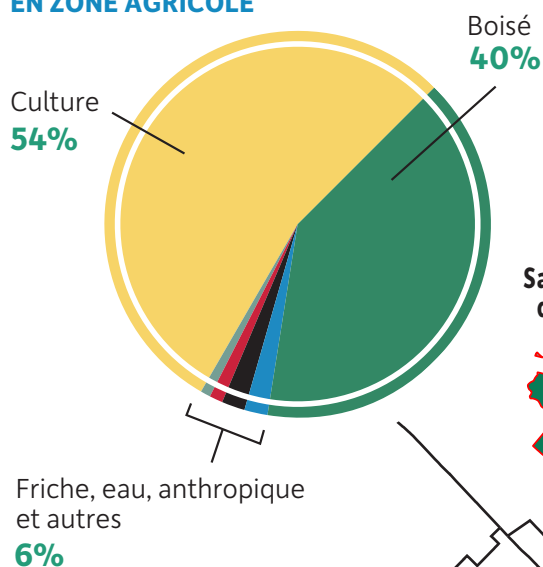




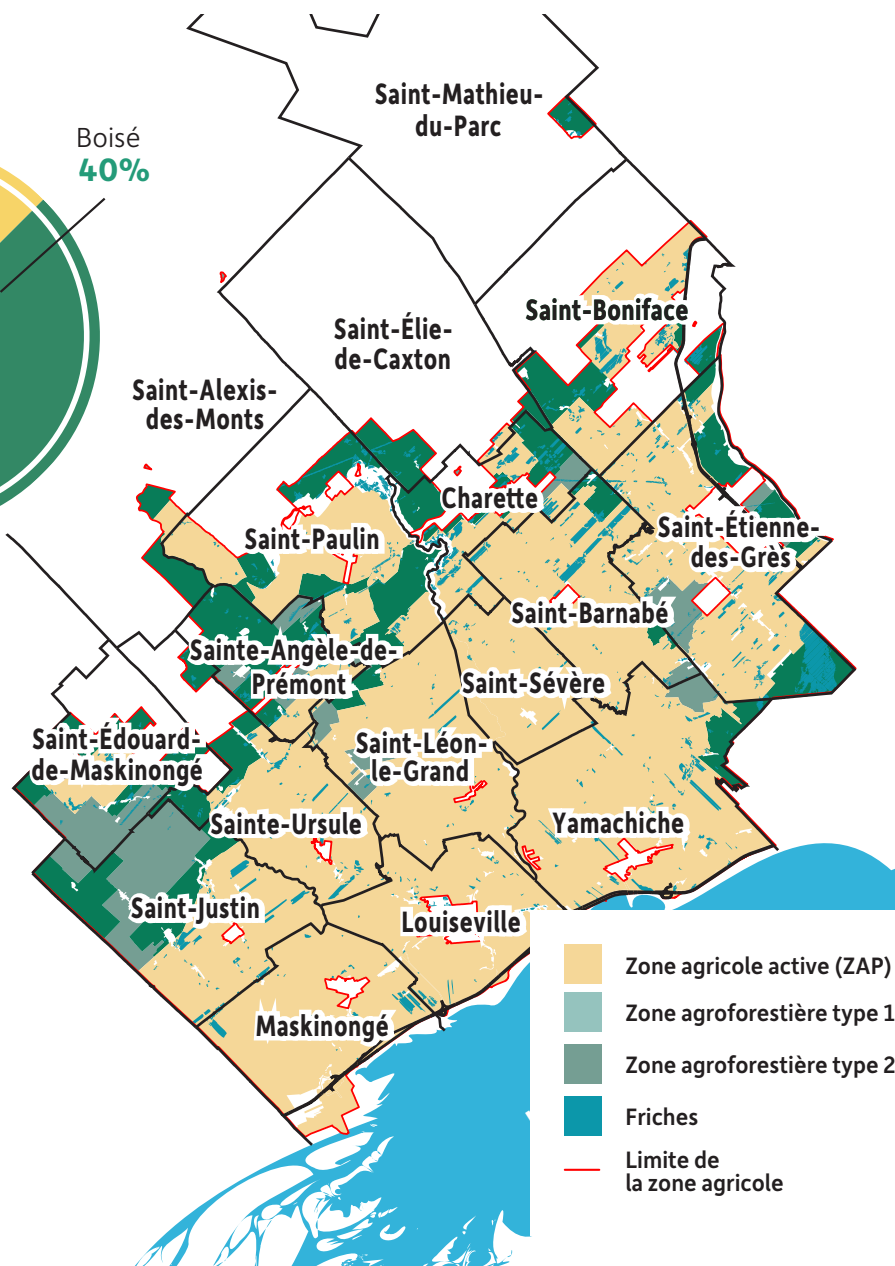
# Le territoire agricole

La zone agricole permanente (ZAP) représente les superficies du territoire qui sont désignées comme « zone agricole » en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. La ZAP couvre 83 000 hectares, soit 35 % de la MRC de Maskinongé, une superficie relativement stable depuis 1987. Les exclusions sont plus faibles que la moyenne québécoise, ce qui démontre que l'agriculture est protégée des pressions de l'urbanisation.

## LES PRINCIPALES UTILISATIONS DU SOL EN ZONE AGRICOLE



Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2018). Quatrième inventaire écoforestier du Québec méridional.



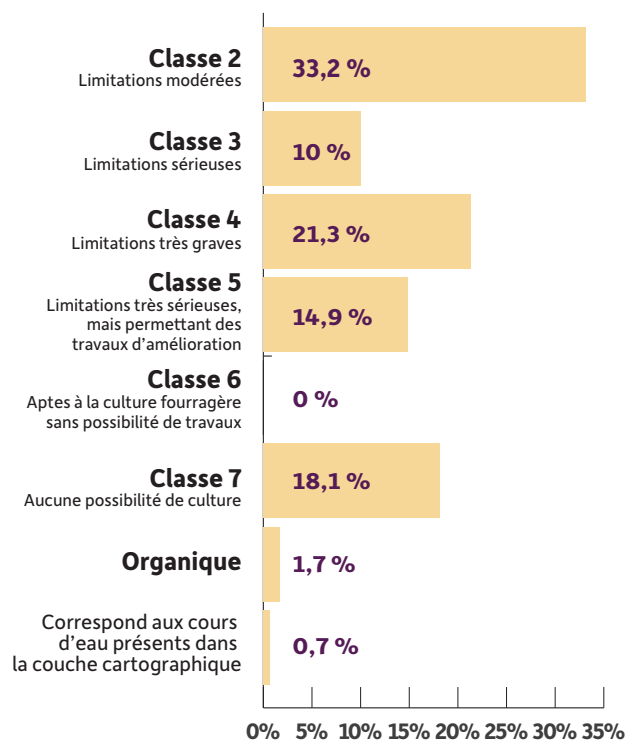
## Les zones agroforestières

Le piémont comprend l'essentiel des zones agroforestières, soit les territoires boisés qui se situent dans la zone agricole, et dans lesquelles un certain potentiel agricole parcellaire s'intègre au secteur forestier. Cette mosaïque est favorable au développement de l'agroforesterie, un système qui repose sur l'association d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages, et dont les interactions sont bénéfiques. Il s'agit d'une agriculture qui participe à sa hauteur à la vitalité et à l'occupation du territoire. Par exemple, les zones agroforestières présentent un certain potentiel acéricole et de développement de la culture des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la MRC.

## La qualité des sols

Les classes de sol 2, 3, 4, 5, 7 et organiques sont présents dans la ZAP. Les meilleurs sols se retrouvent dans la moitié sud de la zone agricole. Les sols de classe 2, soit ceux dont les limitations quant aux possibilités de culture sont modérées, sont les plus abondants.

### RÉPARTITION DES CLASSES DE POTENTIEL AGRICOLE DANS LA ZAP



Source : Inventaire des terres du Canada. (1963). Institut de recherche et de développement en agroenvironnement.

**62 %**  
de la zone agricole  
permanente  
est occupée par  
l'exploitation,  
soit 8 % de plus que la  
moyenne québécoise

**+ 10,9 %**  
de superficies cultivées  
entre 2004 et 2017

## Les friches

Les friches sont des parcelles de territoire agricole non cultivées. Un inventaire a été réalisé en 2021 dans le cadre d'un projet régional. Il est ressorti que la ZAP compte 421 parcelles en friche, totalisant 959,7 hectares. Les friches qui représentent le plus fort potentiel agricole sont les 231 parcelles herbacées, plus faciles à remettre en culture que les friches boisées. Comme les parcelles en friche font en moyenne 2,3 hectares, elles sont davantage propices à l'agriculture sur petite surface.

## Les contraintes anthropiques et environnementales

Quelque 33 % de la ZAP est concernée par des contraintes anthropiques et environnementales, soit :

- des zones inondables
- des zones à risque de glissement de terrain
- des sentiers motorisés
- des équipements et des infrastructures



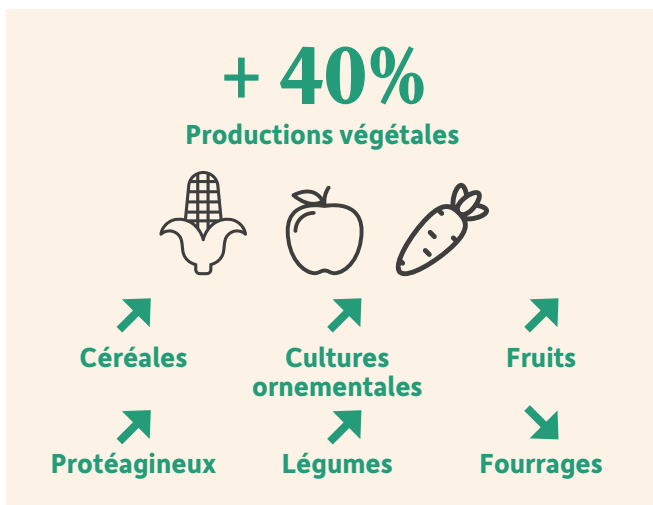
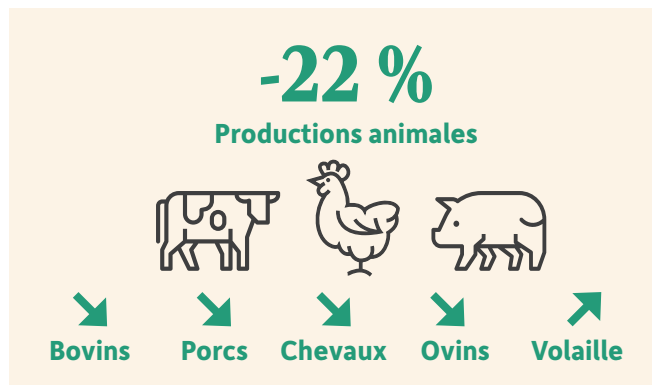
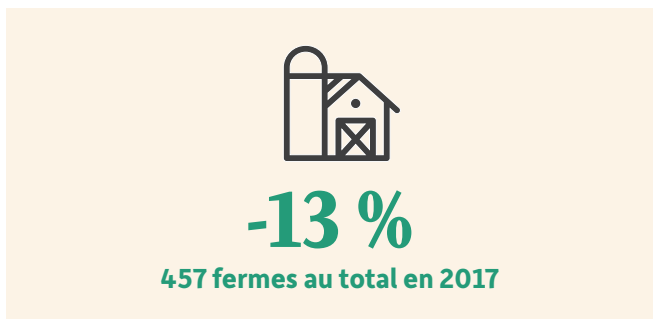
# Les activités agricoles

## La production agricole

Entre 2004 et 2017, le nombre de fermes a baissé de 13 % dans la MRC. Cependant, les superficies et les revenus des fermes ont quant à eux augmenté. On peut donc supposer que les fermes existantes étendent leurs activités notamment en rachetant les fermes voisines.

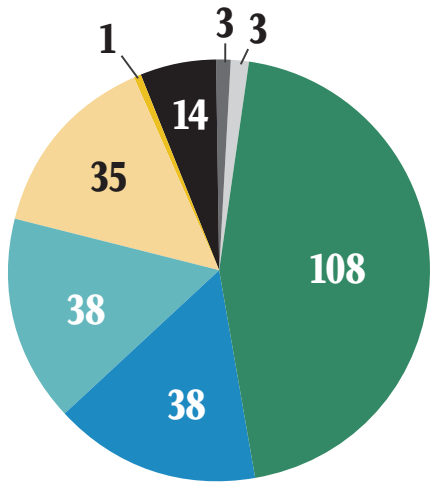
Tout comme on l'observe ailleurs dans la province, la production animale, mis à part la volaille, est en baisse, alors que la production végétale est en hausse. Les céréales et les protéagineux, qui sont des cultures à fort rendement, sont privilégiés, tandis que les productions fourragères reculent. Ces tendances sont cependant différentes dans le piémont, puisque la qualité des sols est moins propice aux grandes cultures, ce qui favorise le fourrage et l'élevage. Finalement, l'agriculture biologique est en croissance et l'acériculture demeure stable.

### ÉVOLUTION DE 2004 À 2017



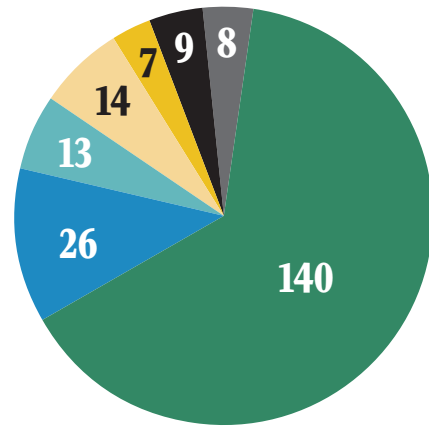


**NOMBRE DE FERMES PAR TYPE D'ÉLEVAGE – RÉPARTITION (REVENU PRINCIPAL), 2017**



- Bovins laitiers
- Bovins de boucherie et veaux lourds
- Porcs
- Volailles (poulets, dindons, œufs et autres)
- Chevaux
- Ovins
- Autres productions animales
- Autres revenus agricoles

**NOMBRE DE FERMES PAR TYPE DE CULTURE – RÉPARTITION (REVENU PRINCIPAL), 2017**



- Céréales et protéagineux
- Fourrages
- Productions maraîchères
- Productions fruitières
- Cultures abritées
- Horticultures ornementales
- Acériculture

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2017). Fiches d'enregistrements.



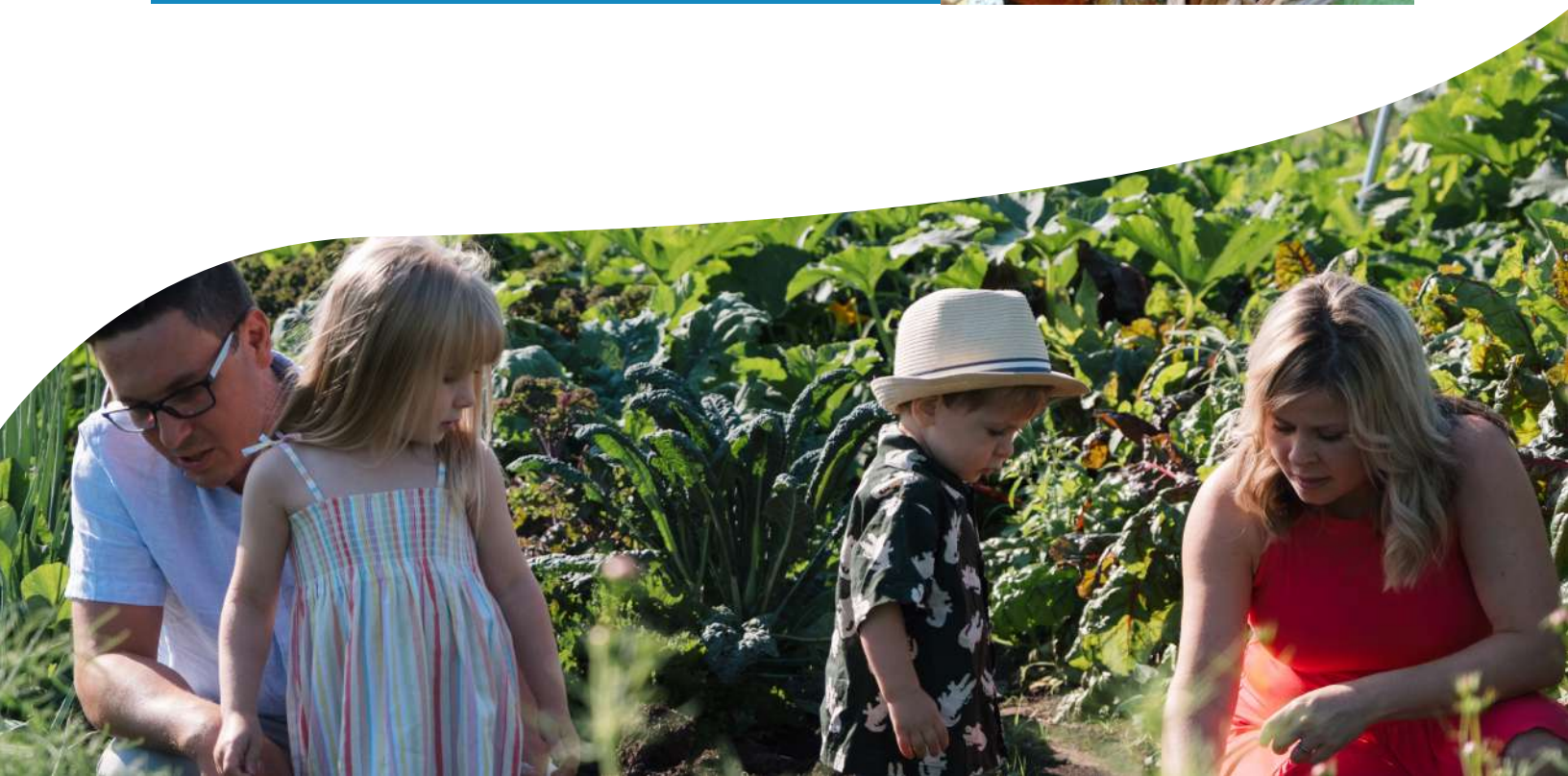


Les principaux **fruits** cultivés dans la MRC de Maskinongé sont les bleuets, les fraises, les framboises et le raisin avec des superficies variant entre 16 et 20 hectares pour chacune de ces cultures.



Les **légumes** qu'on retrouve en plus grande quantité sont la pomme de terre avec 160 ha et le maïs sucré avec 146 ha. Si la pomme de terre a reculé de 36 % entre 2004 et 2017, le maïs a quant à lui connu une hausse de 45 %.

Les cultures émergentes comme les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont à ce jour peu développées.



## Le capital humain et l'économie

### La main-d'œuvre et la relève

À l'instar de toute la province, les producteurs et les productrices agricoles se heurtent à la pénurie de main-d'œuvre et ont de plus en plus recours à la main-d'œuvre étrangère. Avec le vieillissement des exploitants et des exploitantes, le manque de relève est aussi un enjeu majeur qui pousse certaines fermes à cesser leurs activités.

Sur les 257 fermes dont le membre principal avait 55 ans et plus en 2017, 38 prévoyaient vendre d'ici cinq ans et seulement 28 avaient identifié de la relève. Lorsque la relève n'est pas apparentée, les transferts sont en général plus difficiles. La relève doit d'abord pouvoir acheter l'entreprise et les terres. En effet, les propriétaires

manquent souvent de stratégie financière à long terme pour le transfert de leur ferme, ce qui augmente le prix à la vente. Le cédant doit également avoir le temps de former une relève provenant de l'extérieur. Tout cela complique la conciliation travail-famille et augmente la détresse psychologique. Les producteurs et les productrices semblent méconnaître les services qui leur sont offerts, notamment l'ARTERRE et la Travailleuse de rang.

Une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO) partagée a été mise en place dans la MRC pour mettre à la disposition de ses membres une main-d'œuvre qualifiée et stable.

### LE CAPITAL HUMAIN ET L'ÉCONOMIE EN CHIFFRES

En 2017

Secteur agricole

=

13 % des entreprises

=

11 % des emplois



**54 ans**

**moyenne d'âge des producteurs et des productrices**

+ élevée que la moyenne québécoise

**41,5 %**

**main-d'œuvre non familiale**

**+ 45 %**

**de taux de location des terres depuis 2004**



**200 M\$**

**de revenus agricoles**

= 50 % des revenus agricoles de la Mauricie

**400 000 \$**

**revenus moyens par ferme**

= 50 000 \$ de plus que la moyenne québécoise

En 2021

**Les immeubles agricoles**

=

**20 % de la valeur foncière de la MRC**

En 2016

**820 M\$**

**valeur du capital agricole**

**+ 48 % par rapport à 2011**

## La transformation, la distribution et la mise en marché

Les activités de transformation, distribution, commercialisation et mise en marché sont essentielles à l'agriculture : elles donnent à la population un accès à la nourriture. Ces différentes activités sont positionnées de manière stratégique par rapport au réseau routier qui dessert la MRC. Les pôles industriels et de services sont centraux, facilitant leur accès. Le potentiel en agrotourisme et en tourisme gourmand est aussi caractéristique du territoire.

### La transformation et la distribution alimentaire

Plusieurs entreprises agricoles développent la transformation de leur propre culture ou élevage afin de créer une valeur ajoutée à leur entreprise, une tendance à la hausse. C'est le cas par exemple des entreprises Les Fumés des Monts, Les Couleurs de la terre, Passion Lavande et Le Rieur Sanglier. Cette transformation rencontre cependant des obstacles comme la réglementation alimentaire et sanitaire, l'approvisionnement en eau potable ou encore le zonage municipal.

En 2020, le projet Agroa Desjardins a vu le jour pour répondre aux besoins du secteur de la transformation agroalimentaire en mettant à la disposition des entrepreneurs une infrastructure avec des locaux, des équipements, une vitrine et de l'accompagnement en matière de démarrage et d'expansion d'entreprises.

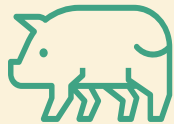


### PORTRAIT EN 2021



#### Boissons

2 microbrasseries  
3 vignobles  
2 distilleries  
2 embouteilleurs  
d'eau  
1 laiterie biologique



#### 1 300 emplois

en transformation  
alimentaire du porc  
(Olymel et Aliments  
Prémont)



#### 7 grossistes et entreprises

de distribution  
alimentaire



#### 118 restaurants



#### 95 commerces de détail

## La mise en marché et les activités complémentaires

Les activités complémentaires les plus populaires au sein des exploitations agricoles sont la vente par d'autres moyens — distributeur, grossiste, restaurant, épicerie, agriculture soutenue par la communauté, vente en ligne, etc. —, et le kiosque de vente à la ferme.

L'agrotourisme est relativement dynamique, porté par des entreprises comme la Ferme Éthier – Les fruits soleil, Les Couleurs de la terre, la Ferme Nouvelle-France, Passion Lavande ou le Domaine Gélinas. Bien que présentes dans toute la zone agricole, la majorité des entreprises se concentrent dans la moitié est de la MRC.

Trois marchés publics sont présents sur le territoire, soit à Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton et Yamachiche. Cette répartition géographique fait remarquer qu'il n'y a pas de marché public à l'ouest de la MRC. Malgré l'identité et la fierté liées à l'agriculture dans la MRC, la mise en marché collective des produits locaux est un obstacle, comme dans bien d'autres territoires. Le manque de ressources humaines et financières fait en sorte qu'il est difficile de structurer l'offre de produits locaux.

## Initiatives locales

### ÉVÈNEMENT BON APPÉTIT MASKI

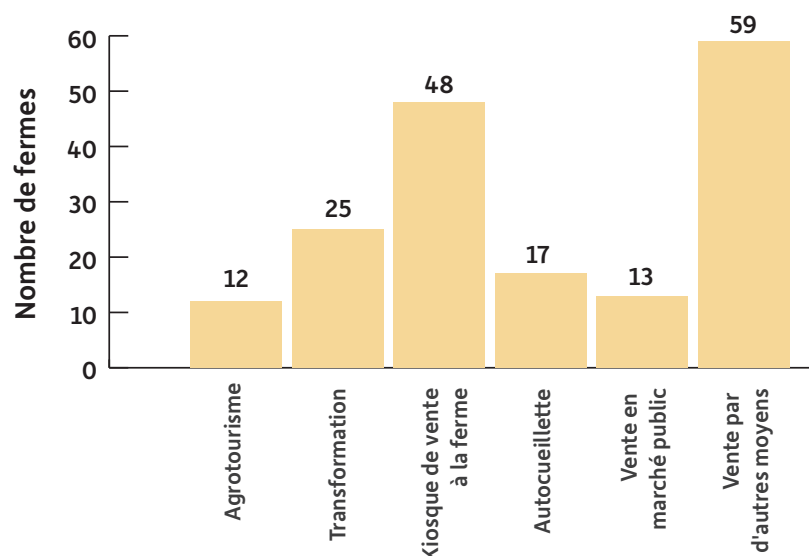
Chaque automne, les restaurants et les traiteurs offrent des tables d'hôte préparées à partir de produits locaux.

Depuis sa création en 2016, l'évènement a permis de servir 3 685 repas. En 2021, sept restaurants et traiteurs ont servi un total de 650 repas mettant de l'avant une trentaine d'entreprises agricoles locales, et ce, en pleine pandémie.



Photo : Ferme Éthier

### TYPES DE MISE EN MARCHÉ ET D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE

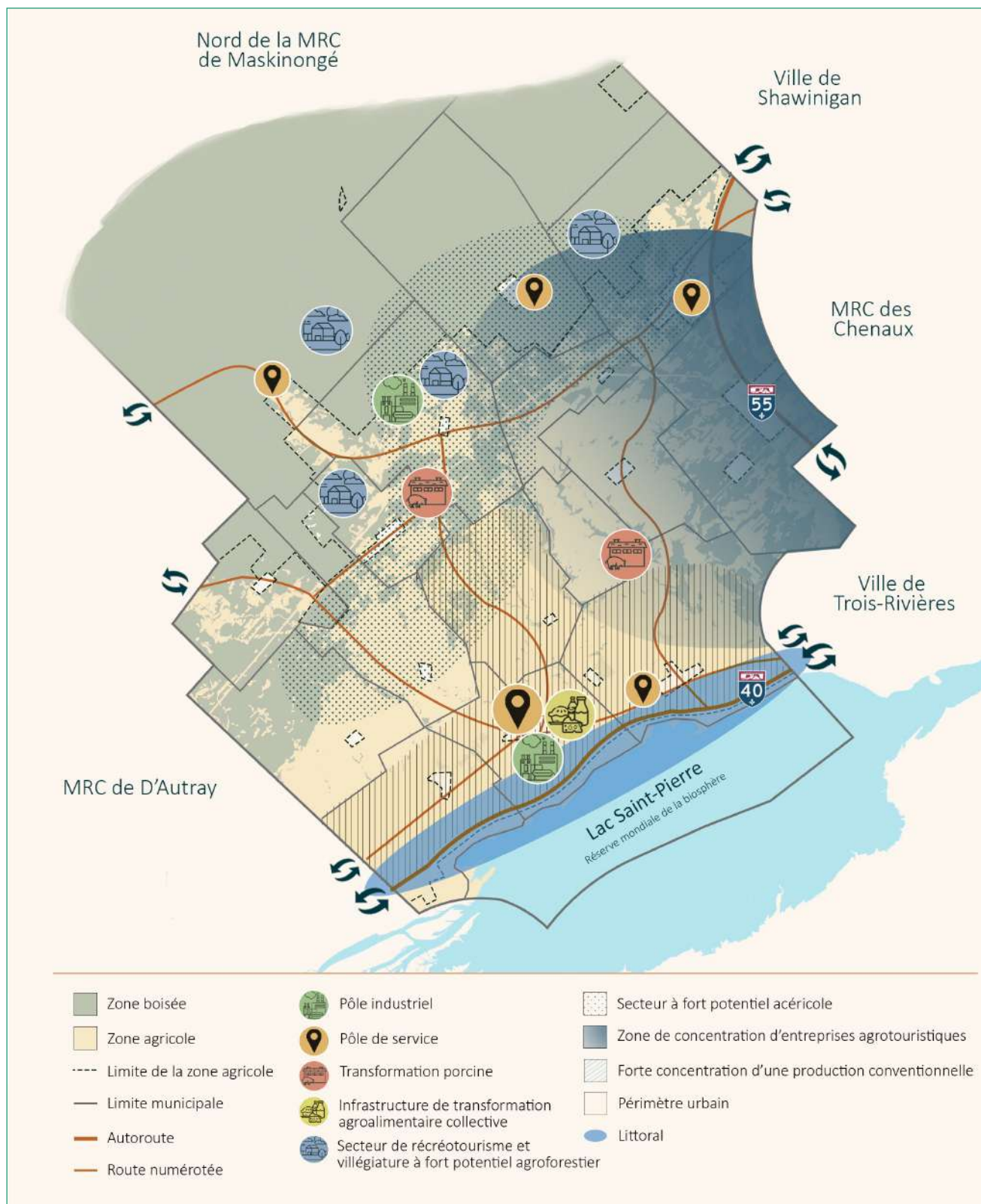


Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2017). Fiches d'enregistrements.

### MASKI RÉCOLTE

L'initiative de glanage Maski Récolte mobilise des citoyens-cueilleurs et des citoyennes-cueilleuses pour récolter les surplus de champs. Ces surplus sont ensuite divisés en trois parts égales : une part pour les bénévoles, une part pour les producteurs et productrices et une part pour des organismes communautaires. Depuis ses débuts en 2018, Maski Récolte a permis de récupérer 31 000 kg de denrées, représentant une valeur marchande de 110 000 \$ redonnée à la communauté de la MRC de Maskinongé.

# Dynamiques territoriales et enjeux agricoles



## Diagnostic synthèse

Le diagnostic de la zone agricole de la MRC de Maskinongé est basé sur des constats établis à partir de l'analyse du territoire. Les forces et faiblesses de la zone agricole ont pu être dégagées des consultations réalisées auprès des acteurs du milieu et des échanges fructueux ayant eu lieu entre les membres du comité de pilotage. Le diagnostic établit également les opportunités, ainsi que certaines contraintes liées au territoire. La carte ci-contre représente visuellement les principales thématiques des dynamiques et enjeux agricoles présentes sur le territoire.

La MRC de Maskinongé regroupe 17 municipalités, qui s'étendent de la plaine du lac Saint-Pierre au sud, au parc national de la Mauricie et à la réserve faunique Mastigouche, au nord. Elle est desservie par des routes et des autoroutes positionnées stratégiquement par rapport aux divers marchés. Les pôles industriels et de services, deux sites de transformation porcine ainsi qu'une infrastructure de transformation agroalimentaire collective sont centraux, ce qui facilite leur accès. Le territoire agricole de la MRC possède des caractéristiques propres à ses différents milieux et contextes, regroupés sous les quatre grands énoncés suivants :

### L'agroenvironnement, l'agriculture durable et les changements climatiques

L'agriculture durable est jugée primordiale par la communauté agricole. L'adaptation du territoire aux changements climatiques prend de l'importance au sein du milieu et le besoin d'appui pour la pratique est palpable. L'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques par la MRC et l'implication de l'UPA Mauricie dans l'initiative provinciale AgriClimat visent à soutenir les producteurs dans cette transition.

Un autre constat est que les producteurs locaux souffrent d'une mauvaise image auprès de la population, notamment dû au fait qu'ils sont souvent perçus comme des pollueurs de sols et de cours d'eau. Des actions et des initiatives sont déjà prises en faveur de l'environnement. La MRC étant bordée par le lac Saint-Pierre, l'agriculture devra évoluer dans ses pratiques.

### L'agrotourisme et le tourisme gourmand

L'agrotourisme, complémentaire à la pratique de l'agriculture, se concentre dans la portion sud-est de la MRC. De la ferme à la cabane à sucre en passant par les jardins maraîchers, une mise en marché collective

profiterait aux producteurs pour dynamiser ce secteur, en misant davantage, par exemple, sur la promotion des produits locaux et sur une vision commune de l'identité agroalimentaire territoriale. Des initiatives existent déjà pour appuyer les producteurs et leur visibilité en mettant les produits du terroir de l'avant, comme Bon appétit Maski.

### L'agroforesterie et l'acériculture

De la très grande superficie du couvert forestier de la MRC, des enjeux ont été soulevés : l'application réglementaire disparate pour l'abattage d'arbres et la faible exploitation des potentiels acéricole, forestier et agroforestier. Ce secteur est principalement utilisé à des fins récréatives et de villégiature. De plus, la majorité des entreprises acéricoles sont familiales. Même si la relève n'est pas au rendez-vous, cela devient un avantage pour le nouveau producteur qui désire se lancer dans l'entrepreneuriat. L'agroforesterie n'est pas une production agricole ancestrale dans la MRC. Cependant, depuis une dizaine d'années, la région travaille à développer la culture des petits fruits et des produits forestiers non ligneux (PFNL).







### La relève et le soutien à l'agriculture

La zone agricole couvre plus du tiers du territoire dans la portion sud de la MRC et une forte concentration des productions conventionnelles s'y retrouve. Cinq enjeux rattachés à la relève et au soutien des agriculteurs ont été identifiés : la pénurie de main-d'œuvre, le manque de stratégie financière à long terme pour le transfert des fermes, la méconnaissance des services offerts aux producteurs et le difficile accès à la terre pour la relève agricole. Les travailleurs de rang et la main-d'œuvre étrangère sont, entre autres, des solutions de soutien.

Le prix des terres et la difficulté d'obtention des capitaux nécessaires à l'investissement rendent la vocation moins attrayante pour les relèveurs non apparentés. Du côté des cédants, l'absence de planification financière et de préparation pour le transfert de la ferme complique la donne. Des services et des programmes d'aide sont offerts, mais l'emploi du temps serré des producteurs restreint leur utilisation.

# Enjeux

Un enjeu est « ce qui est en jeu », c'est-à-dire littéralement ce qui est à perdre ou à gagner. Dans le cadre du PDZAA, on entend également par enjeu un acquis fragilisé et un potentiel peu exploité. Le portrait-diagnostic a permis d'identifier cinq enjeux spécifiques à la zone et aux activités agricoles de la MRC de Maskinongé.

Manque de résilience de l'agriculture face aux changements climatiques	Potentiel acéricole, agroforestier et forestier sous-exploité	Gestion déficiente des résidus agricoles et forestiers	Absence de vision commune sur l'identité territoriale agroalimentaire malgré un désir commun entraînant des difficultés de développement et de mise en marché	Manque de reconnaissance et de mise en valeur des activités agricoles, des entreprises agricoles et du territoire agricole	Soutien aux producteurs et à la relève mal utilisé et mal adapté
<b>1.</b> 	<b>2.</b> 	<b>3.</b> 	<b>4.</b> 	<b>5.</b> 	<b>6.</b> 
Devenir un territoire agricole résilient aux changements climatiques et favoriser une meilleure cohabitation agriculture-milieus naturels	Développer des filières acéricoles, forestières et agroforestières cohérentes et complémentaires des autres productions agricoles de la MRC	Créer et développer une économie circulaire agricole pour la gestion des ressources	Développer une identité agroalimentaire forte	Créer et entretenir un climat de cohabitation et former des citoyens sensibilisés aux réalités agricoles	Utiliser, adapter et réinventer le soutien aux producteurs (de la transférabilité au soutien quotidien)

# Objectifs

Grâce aux différentes consultations, des objectifs ont été fixés. Ceux-ci permettront de répondre aux enjeux soulevés.





# La vision

# Énoncé de vision



**C'est en se créant une identité forte, en s'adaptant aux réalités de leur territoire et aux changements climatiques, et en misant sur la richesse de leur diversité qu'en 2035, les producteurs et productrices agricoles de la MRC de Maskinongé permettront à la population maskinongoise de récolter ce qu'ils cultivent.**

# Les piliers de la vision



## Identité

L'identité agricole de la MRC de Maskinongé s'est construite sur les **capacités entrepreneuriales** de ses producteur.trice.s agricoles qui ont su, de concert, développer une **image forte** de leur territoire et de leur savoir-faire, basée sur la **pluralité des paysages** et la richesse du **terroir**.

Les producteurs et les productrices ainsi que leurs productions sont connus et reconnus par la population qui profite grandement des circuits agrotouristiques, de la mise en marché de proximité et de la transformation locale présents dans la MRC de Maskinongé.



## Adaptation

La capacité d'adaptation est au cœur de la réussite du secteur agricole de la MRC de Maskinongé. En s'adaptant aux **contraintes** du territoire par la **mutualisation** de leurs actions, les producteur.trice.s agricoles et forestiers.ères ont fait du piémont et de la forêt des secteurs dynamiques qui participent à l'occupation du territoire et à l'économie locale par le développement de nouvelles entreprises et de **nouveaux créneaux**. Dans la plaine et le littoral, les producteur.trice.s agricoles ont adapté leurs **pratiques** afin de créer une agriculture à la fois **productive et respectueuse des écosystèmes**, dans un contexte de changements climatiques.



## Diversité

Du littoral à la forêt en passant par la plaine et le piémont, la **diversité** du territoire de la MRC de Maskinongé fait la **richesse** de son agriculture. Les producteur.trice.s agricoles ont tiré profit de ce territoire rural aux richesses écologiques et environnementales rares, tout en maintenant une bonne **cohabitation avec ces habitants** qui en font une fierté. La **diversité** des types de production est mise de l'avant, qu'elle soit biologique ou conventionnelle.

L'agriculture a permis l'émergence de **nouveaux modèles d'affaires** et de productions **émergentes** dans la MRC.



# Plan d'action

# Les piliers et la mise en œuvre

Dans le but de suivre la logique de piliers de la vision et de faciliter la mise en œuvre des projets porteurs du PDZAA ainsi que leur suivi, il est proposé de répartir les projets en fonction des piliers et de créer une cellule de travail et de maillage pour chacun d'eux.



La MRC et le comité de pilotage seront responsables du suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

Chaque pilier de la vision aura sa cellule de maillage, composée des quatre organisations porteuses de projets et des parties prenantes complémentaires ciblées. Ces cellules se réuniront au besoin pour échanger et arrimer leurs idées, projets et initiatives. Le but est d'assurer une mise en œuvre efficiente.

#### **Précisions relatives aux fiches-projets :**

- Le plan d'action est constitué de projets qui sont le fruit des rencontres de cocréation. Afin de rester ouverts aux opportunités et d'avoir un plan d'action vivant, flexible et évolutif, nous avons identifié dans chaque fiche : le contexte, le résumé du projet, les objectifs et le(s) porteur(s) potentiel(s). Le reste des éléments identifiés lors des rencontres (actions/activités, indicateurs, financements, etc.) sont placés dans l'annexe « boîte à outils des projets » du PDZAA.

Si certains projets et/ou actions existent déjà, le but n'est pas de les dédoubler, mais simplement de s'y rattacher pour les soutenir et les bonifier. Cela peut aussi mettre en lumière un manque de connaissance du milieu ou de promotion de ce projet.

- Les porteurs potentiels de projets cités dans les fiches ont été identifiés lors des rencontres de consultation. Ils pourront changer en fonction des besoins et des opportunités.
- Le financement et le fonctionnement des demandes de financement seront stipulés dans un cadre de référence.
- Lors du Forum 3 et de la présentation des projets, les parties prenantes présentes ont eu l'occasion de voter pour leur projet coup de cœur.
- Au fil des consultations, il est ressorti que la gestion de la coupe d'arbres et l'aménagement du territoire sont des enjeux qui ont été inscrits dans le diagnostic. Cependant, ils sont déjà traités par le biais d'autres documents de planification. Par conséquent, ils ne seront pas soumis à un projet dans le plan d'action du PDZAA.



# 1

## Mise en œuvre : pour un territoire agricole climato-résilient



### CONTEXTE

En 2022, le conseil des maires de la MRC de Maskinongé a adopté son Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé (PDZAA) ainsi que son Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC). Ce PDZAA, fruit d'un effort de concertation de tous les acteurs du milieu, a permis de dégager une vision pour l'agriculture et le territoire de la MRC, ainsi qu'un plan d'action permettant d'atteindre cette vision, le tout dans la continuité du premier PDZAA, qui a été un succès. La MRC de Maskinongé est parmi les premières MRC au Québec à avoir un PACC. Il propose des actions concernant le territoire et les activités agricoles. Il est à noter que deux fermes de la MRC ont rejoint le projet AgriClimat du MAPAQ comme fermes pilotes.



### PROJET

Mettre en œuvre le PDZAA de la MRC de Maskinongé en tenant compte, dans le cadre de ses projets, de la sensibilisation et de l'adaptation du territoire agricole aux changements climatiques.



### OBJECTIFS

- Réaliser les actions inscrites au PDZAA
- Poursuivre le développement de l'agriculture de la MRC de Maskinongé
- Mailler les acteurs du milieu autour des enjeux agricoles de la MRC de Maskinongé
- Réaliser les actions inscrites au PACC
- Soutenir le territoire agricole dans son adaptation
- Contribuer au projet AgriClimat



### PORTEUR POTENTIEL

MRC de Maskinongé

## 2



## Du cédant à la relève



## CONTEXTE

Depuis longtemps, les producteurs agricoles considèrent la valeur de revente de leur entreprise, une fois les dettes soldées, comme leur fonds de pension. Cependant, avec la hausse du coût des terres et la prise de valeur des exploitations, la valeur des immeubles agricoles ne cesse de gonfler, ce qui complique fortement l'installation de la relève. C'est pourquoi une réflexion doit se faire pour réinventer la transférabilité d'un patrimoine agricole en vue de permettre au cédant une retraite décente et à la relève de pouvoir entrer en production et en vivre.



## PROJET

Accompagner un nouvel acquéreur d'exploitation agricole pour structurer son entreprise dès la prise de possession afin de rendre viable son propre futur transfert, dans le double objectif que le cédant ait une retraite décente et que l'acquisition de l'exploitation soit accessible pour la relève.



## OBJECTIFS

- Établir des stratégies financières à long terme pour le transfert de ferme
- Faciliter l'accès à l'agriculture pour la relève
- Contribuer à offrir une retraite décente pour le cédant



## PORTEUR POTENTIEL

Groupe de travail MRC/AEA/MAPAQ



## 3

## Agriculture et environnement, une histoire d'entraide



## CONTEXTE

Au cours des dernières années, les producteurs agricoles de la MRC ont réalisé plusieurs aménagements agroenvironnementaux, tels que des bandes riveraines, des haies brise-vent, etc. Ces aménagements sont souvent financés par le MAPAQ. Par contre, il n'y a pas d'aide financière ou humaine pour l'entretien de ces aménagements à long terme. De plus, les producteurs agricoles ne sont pas rémunérés pour leurs efforts et leurs contributions environnementales au bénéfice de la société.



## PROJET

Mettre sur pied un service qui aiderait les producteurs dans la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales qui demandent du temps et des ressources humaines et financières.



## OBJECTIFS

- Soutenir les démarches d'adaptation de l'agriculture locale aux changements climatiques
- Accompagner les producteurs dans la mise en place, l'entretien et la pérennisation des aménagements agroenvironnementaux
- Veiller à une meilleure prise en compte des résidus agricoles



## PORTEUR POTENTIEL

OBV

## 4

## Maski Recycle



## CONTEXTE

L'économie circulaire est un principe qui vise la réutilisation des ressources existantes plutôt que l'extraction de nouvelles ressources. De par sa nature, l'agriculture est au cœur des pratiques de l'économie circulaire si l'on pense par exemple à l'utilisation des fumiers ou des MRF (matières résiduelles fertilisantes) comme fertilisants. Elle pourrait également aider à réutiliser certaines biomasses laissées pour compte. Cependant, l'agriculture produit des déchets qui sont parfois difficiles à réutiliser, comme les plastiques agricoles.



## PROJET

Mieux utiliser les ressources du territoire pour tendre vers un secteur agricole capable d'être le plus durable possible dans la gestion de ses ressources résiduelles.



## OBJECTIFS

- Développer une gestion des résidus forestiers
- Mettre en place une concertation autour de la gestion des résidus agricoles (plastique)
- Optimiser les ressources déjà existantes sur le territoire pour le bénéfice de tous

PORTEUR  
POTENTIEL

Environnement Mauricie, Énergycycle

## 5

## Agri-littoral



## CONTEXTE

Les zones inondables, ce qui comprend les zones littorales du lac Saint-Pierre et des rivières, sont des zones tampons importantes à plus d'un titre. Le phénomène d'inondation/exondation sert à la fois à la faune aquatique pour la reproduction et l'alimentation, mais procure aussi des terres de qualité pour les productions agricoles grâce aux dépôts de limon naturel très riches. Depuis plusieurs années, la culture dans le littoral limite l'accès à ces zones pour la faune aquatique, ce qui a des effets sur d'autres économies en lien avec le lac, comme le tourisme et la pêche. De plus, le paramètre du changement climatique vient ajouter à la fragilité de ces zones et donc à l'attention qui doit y être portée pour que l'agriculture et la faune en sortent toutes les deux gagnantes.



## PROJET

Appuyer et/ou bonifier la sensibilisation déjà faite ou en cours auprès des producteurs sur l'importance du littoral, s'assurer qu'elle se rend bien aux producteurs. Accompagner les producteurs pour trouver des solutions cohérentes et améliorer l'accompagnement pour les aménagements et les entretiens de cours d'eau.



## OBJECTIFS

Appuyer les producteurs dans l'entretien des aménagements agroenvironnementaux  
Accompagner l'agriculture dans sa transition en fonction du changement climatique  
Accompagner l'agriculture dans son adaptation en zone inondable

PORTEUR  
POTENTIEL

Agir Maskinongé, UPA

## 6

## Les alliés agroforestiers



## CONTEXTE

La forêt occupe une grande part du territoire de la MRC et est présente sur près de 40 % de la zone agricole. La région de la Mauricie est reconnue au Québec pour être la région la plus avancée en matière de mycologie. De plus, le potentiel acéricole est peu exploité sur le territoire de la MRC, notamment parce que cette production ne fait pas partie de la culture agricole locale. L'ensemble de ces conditions offre un terreau favorable pour développer l'acériculture, l'agroforesterie ainsi que les comestibles forestiers et autres produits forestiers non ligneux (PFNL) dans la MRC.



## PROJET

Fournir un appui au développement et à la gestion de la forêt pour aider et développer de nouveaux créneaux de marché et de mise en valeur de la forêt, en plus de son potentiel.



## OBJECTIFS

- Développer le secteur acéricole, agroforestier, des comestibles forestiers et autres PFNL
- Offrir un soutien aux producteurs locaux
- Permettre des transferts de patrimoine acéricole
- Développer de nouveaux marchés
- Diversifier le secteur agricole

PORTEUR  
POTENTIEL

Coop Le Voisinage du bout du monde, Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, Filière mycologique de la Mauricie

## 7

## Cohabitemsemble



## CONTEXTE

La population du Québec s'est urbanisée au cours des dernières décennies, ce qui a provoqué un certain détachement de la population vis-à-vis le milieu agricole. Ainsi, lorsque des urbains migrent en campagne, ils ne supportent plus ou peu les « nuisances » des activités agricoles (odeurs, partage de la route, etc.). De plus, les citoyens méconnaissent ou ne connaissent pas la réalité du milieu agricole et du métier d'agriculteur. De fait, cela entraîne une faible reconnaissance de l'apport de l'agriculture au dynamisme social et économique des régions.



## PROJET

Mettre en place une stratégie de communication pour redorer le blason de l'agriculture, favoriser une meilleure cohabitation et créer des vocations.



## OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance et la reconnaissance du monde agricole par la population
- Viser une meilleure cohabitation sur le territoire
- Créer des vocations

PORTEUR  
POTENTIEL

UPA

## 8

## Service agri-soutien



## CONTEXTE

Les producteurs agricoles ont un emploi du temps bien chargé. Leur profession et son exercice sont régis par de nombreuses règles et lois et ils sont admissibles à de nombreuses subventions gouvernementales. Cette situation signifie que le volet administratif est très prenant. Ils sont très occupés sur leur entreprise, mais leur métier demande des aides financières dont les critères temporels ne sont pas toujours évidents pour eux. Enfin, sur le plan des services et des ressources disponibles, ils peinent à en faire le tour, car ils ont peu de temps à y consacrer.



## PROJET

Offrir un service d'accès facile et rapide aux ressources d'aide pour les producteurs.



## OBJECTIFS

- Améliorer le soutien aux producteurs
- Bonifier le canal d'information sur les services disponibles
- Faciliter l'accès pour la relève

PORTEUR  
POTENTIEL

MAPAQ ou Comité MRC/UPA/MAPAQ

9



## Incubateur fragmenté



### CONTEXTE

Le manque de formation et de connaissances agricoles, les lourds investissements financiers et humains ou encore le difficile accès à la terre sont les principaux freins à la relève agricole. Afin de pallier ces problématiques, plusieurs MRC ont créé des incubateurs agricoles qui facilitent le démarrage de nouvelles entreprises agricoles à moindre coût. Par contre, démarrer et gérer un incubateur peut demander un grand effort financier et humain pour une organisation telle qu'une MRC par rapport aux résultats espérés.



### PROJET

Créer un incubateur fragmenté, c'est-à-dire au sein même des entreprises existantes, dans le but d'assurer un partenariat gagnant-gagnant entre le producteur en place et l'agriculteur en devenir.



### OBJECTIFS

- Combler les besoins en main-d'œuvre
- Favoriser l'accès à la terre pour la relève
- Créer la relève



### PORTEUR POTENTIEL

MRC de Maskinongé

10

## Bon appétit Maski



## CONTEXTE

L'agrotourisme et la mise en valeur des produits locaux sont intimement liés. Dans la MRC, le premier PDZAA a fait naître l'initiative Bon appétit Maski. Le principe est simple : en période basse d'activités, les restaurants volontaires proposent des plats gastronomiques à des prix spéciaux à base de produits locaux. Aujourd'hui, la mise en valeur locale est de plus en plus importante et le territoire agricole de la MRC a un fort potentiel de développement de son identité agroalimentaire, mais nécessite un point de ralliement. Bon appétit Maski est le parfait emblème pour cela.



## PROJET

Mettre en valeur l'identité agroalimentaire de la MRC Maskinongé et les produits locaux.



## OBJECTIFS

- Promouvoir les produits locaux
- Développer et renforcer l'identité agroalimentaire régionale
- Donner plus de reconnaissance aux producteurs et mettre en valeur leurs bons coups



## PORTEUR POTENTIEL

Tourisme Maskinongé





## 11

## Main-d'œuvre de demain



## CONTEXTE

Comme dans de nombreux secteurs, le manque de main-d'œuvre est un enjeu important pour le secteur agricole. Entre autres facteurs explicatifs : un désamour du métier se manifeste en raison d'une mauvaise image publique (liée négativement à l'environnement); le métier de producteur agricole est dur, difficile et très prenant (même si passionnant); les jeunes n'envisagent pas nécessairement ce métier aux dures conditions; des néo-agriculteurs se lancent sans avoir évalué l'ampleur de l'engagement nécessaire et finissent par se résigner et se réorienter.



## PROJET

Élaborer une stratégie de création, d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre agricole.



## OBJECTIFS

- Diminuer la pénurie de main-d'œuvre
- Mieux faire connaître aux producteurs les services qui leur sont offerts
- Contribuer à créer de la main-d'œuvre
- Contribuer à améliorer l'image de la profession



## PORTEUR POTENTIEL

UPA

12



## Abattage local et régional



### CONTEXTE

L'absence d'abattoirs multi-espèces se fait sentir sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Les abattoirs qui desservent les éleveurs de la MRC sont situés très loin du territoire, ce qui exige de grands frais de transport et fragilise les entreprises agricoles. Cette situation nuit au développement des entreprises agricoles de la MRC et augmente les frais d'exploitation de celles-ci, ce qui affaiblit leur rentabilité financière. Deux projets sont actuellement en discussion dans des régions proches de la MRC, entre l'UPA et le gouvernement fédéral.



### PROJET

Avoir un abattoir accessible aux producteurs.



### OBJECTIFS

- Soutenir les producteurs
- Offrir un service d'abattage plus rentable



### PORTEUR POTENTIEL

UPA et MAPAQ

13

## Agroa Desjardins



### CONTEXTE

La MRC de Maskinongé a un tissu entrepreneurial agricole relativement fort. Cependant, les petits producteurs de la MRC sont souvent bloqués par les investissements que nécessite l'agrotransformation. Pour répondre à cela, la MRC de Maskinongé s'est dotée en 2019 d'une Centrale agroalimentaire régionale appelée Agroa Desjardins. Son but est de mutualiser des équipements, aider au démarrage et offrir une vitrine de vente et d'exposition des produits locaux. Étant donné les besoins, ses activités sont amenées à se développer.



### PROJET

Développer et étendre les services de l'Agroa qui est un pilier pour la transformation alimentaire collective et le lancement d'entreprises, ainsi que pour faire le relais entre les entrepreneurs agroalimentaires et les ressources d'aide.



### OBJECTIFS

- Développer les services de l'Agroa
- Aider au développement de la transformation agroalimentaire locale et régionale
- Favoriser l'entrepreneuriat local



### PORTEUR POTENTIEL

MRC de Maskinongé



MRC  
Maskinongé